



Bureau du 31 mai 2023

Procès-verbal de la séance

Début de la séance à 15h00

Etaient présents :

Civilité	Nom	Représente
Monsieur	Nicolas GRAVELLE	Président Eure Normandie Numérique
Monsieur	James BLOUIN	CC Vexin Normand
Monsieur	Sylvain BONENFANT	Département de l'Eure
Monsieur	Guy DOSSANG	Région Normandie
Monsieur	Frédéric DUCHE	Département de l'Eure
Monsieur	Jean-Claude PROVOST	Interco Normandie Sud Eure

Eure Normandie Numérique :

Etaient présents :

Agent ENN	Arnaud HADIDA	Directeur général	Non votant
Agent ENN	Elodie BOINET	DAF	Non votant
Agent ENN	Elise BRIGAND	Directrice des usages du numérique	Non votant
Agent ENN	Emmanuel CATTELIN	Directeur technique	Non votant
Agent ENN	Annie JACQUES	Chargée de communication	Non votant

Le quorum est atteint, la séance peut débuter.

Monsieur Nicolas GRAVELLE annonce l'ordre du jour du Bureau :

- Adoption du PV du précédent BS du 29 mars 2023
- Autorisation de transfert du marché relatif à la plateforme des marchés publics électronique de l'Eure (MPE27) du CD à ENN
- Modification des conditions de rachat des pylônes TDF
- Autorisation de signature d'avenant relatif au FSN (transfert de gestion entre la caisse des dépôts et l'ANCT)

Le premier rapport concerne l'adoption du procès-verbal du précédent Bureau en date du 29 mars 2023.

Aucune remarque ou modification n'est apportée.

Après avoir procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Le deuxième rapport concerne l'autorisation de transfert du marché relatif à la plateforme des marchés publics électronique de l'Eure (MPE27) du CD à ENN.

M. GRAVELLE indique qu'il existe un marché entre le Département de l'Eure et l'éditeur ATEXO d'un montant annuel de 33 270,30 € HT qui va être transféré au syndicat via la signature d'un avenant entre les trois parties.

Après avoir procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Le troisième rapport concerne la modification des conditions de rachat des pylônes TDF.

M. GRAVELLE indique qu'en avril 2022 les membres du Bureau avaient approuvé la cession éventuelle de 5 pylônes servant à la délivrance du Wimax à la société TDF.

La délibération prévoyait le conditionnement du rachat par l'obtention de commande ferme d'un opérateur pour 4 des 5 sites.

TDF a fait part de sa volonté de racheter les sites de Vesly et Saint Aquilin de Pacy.

Afin de ne pas bloquer le rachat de ces premiers sites, il convient de ne plus conditionner le rachat à l'obligation de commande ferme pour 4 des 5 sites.

M. GRAVELLE ajoute que la maintenance et l'entretien coûte aujourd'hui très chers et M. HADIDA précise que l'objectif est d'éviter le démantèlement qui générerait un coût très important.

Après avoir procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Le quatrième rapport concerne l'autorisation de signature d'avenant relatif au FSN (transfert de gestion entre la caisse des dépôts et l'ANCT).

M. GRAVELLE indique que depuis le 1^{er} janvier 2023, l'ANCT s'est substituée à la Caisse des Dépôts et Consignation pour les missions de gestion, fonctionnement et évaluation du PFTHD.

L'ANCT devient donc, depuis cette date, l'autorité gestionnaire dans la cadre de la gestion administrative et financière du FSN. Il convient donc de procéder à un avenant afin d'acter cette évolution.

Après avoir procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour est terminé.

M. GRAVELLE souhaite faire un point sur les différentes actualités du syndicat, il évoque les inaugurations de panneaux auxquels M. DUCHE et lui-même participent début mai pour les communes connectées.

Il revient sur celle de la commune d'Epieds qui a eu lieu dans la matinée en présence de Mr LEFRAND, Maire d'Evreux, qui a félicité le Syndicat et qui a fait part des déboires de l'opérateur SFR sur la ville d'Evreux et d'une partie de l'agglomération.

M. GRAVELLE ajoute que de manière générale, il y a un très bon accueil des maires, ils reconnaissent que le bilan est très positif malgré quelques difficultés qui demeurent et les maires sont conscients que les équipes d'ENN font le maximum pour débloquent les situations complexes.

M. GRAVELLE précise qu'il prend plaisir à faire ces inaugurations pour récolter le fruit du travail qui a été réalisé depuis des années.

M. DUCHE indique qu'il faut absolument rappeler pour ceux qui l'auraient oublié que ce résultat a été obtenu grâce à l'investissement financier du département et des autres partenaires, l'Etat, la Région et les EPCI qui n'oublient jamais de citer lors de ces inaugurations.

Il ajoute que c'est intéressant de constater comme le rappelait M. LEFRAND, que les RIP publics ont fait un meilleur travail que les RIP privés qui eux sont sur des zones plus petites à déployer.

M. GRAVELLE revient sur les poses de panneaux qui permettent de faire une bonne communication dans le Département. Il indique qu'une conférence de presse sur la fin du déploiement se tiendra également le 5 juin prochain en présence du Président du Département, M. RASSAERT.

M. GRAVELLE ajoute qu'à la prochaine session du Département sera présentée l'Agence du numérique.

M. GRAVELLE questionne M. DUCHE sur ce qui pourrait être fait en terme de communication.

M. DUCHE indique qu'il plaide pour une grande campagne de communication sur laquelle le message principal qui sera véhiculer est que c'est grâce au Département et les autres partenaires que nous pouvons dresser un tel constat aujourd'hui avec très prochainement 100 000 abonnés.

Il ajoute qu'à défaut de recevoir les félicitations à la hauteur du travail engagé, il faut investir sur l'achat d'espace publicitaire pour diffuser un maximum et faire contredire tous ceux qui ne faisaient que critiquer le syndicat. Il faut valoriser le service public qui est bien trop souvent pointé négativement du doigt et mettre en avant le travail accompli depuis des années et profiter des résultats que l'on peut constater aujourd'hui.

M. HADIDA répond que ENN a rencontré la direction de la communication du Département et M. SIMON et qu'un numéro spécial sera publié dans le Deux Sept en septembre.

M. HADIDA revient sur les derniers chiffres concernant l'avancement du déploiement avec 242 000 prises construites avec un objectif de 263 000 prises après réajustement, ils manquent 21 000 prises à réaliser d'ici fin 2024.

On intensifie la présence du syndicat sur le territoire pour le lancement de l'Agence du numérique.

Projet d'organiser un évènement autour d'une rencontre avec l'ensemble des maires et les EPCI de l'Eure à l'instar de ce qui a été fait pour l'agence de la ruralité pour faire un point déploiement et officialiser le lancement de l'Agence du numérique en présence de la presse courant octobre.

M. DUCHE répond que c'est une très bonne idée. Il ajoute qu'on se focalise beaucoup sur la presse locale mais ce qui serait bien c'est d'aller chercher des groupes comme le Moniteur/la gazette des communes pour élargir la communication au niveau national ce qui renforcerait l'attractivité du territoire.

M. HADIDA répond que c'est effectivement un objectif car le syndicat travail sur une revue de presse locale qui sera diffusée aux presses nationales.

M. HADIDA revient sur la saisie depuis décembre 2022 de la Préfecture de l'Eure pour valider le transfert des excédents du budgets 2G vers le budget principal. La Préfecture s'était engagée à nous faire un retour fin mars, puis fin avril et début mai mais à ce jour nous n'avons toujours pas de retour malgré les relances de la Préfecture. La situation reste bloquée et cela peut nous être préjudiciable.

M. HADIDA fait un état des lieux des litiges juridiques en cours aux membres du Bureau.

M. HADIDA fait un point sur l'agence du numérique, il indique qu'aujourd'hui on a 34 adhésions à venir.

Il rappelle l'objectif initial qui était l'adhésion de deux communes par EPCI pour avoir une représentativité de l'Eure avec deux ou trois syndicats pour ouvrir au-delà des mairies et des EPCI.

M. PROVOST souhaite prendre la parole par rapport à des soucis qu'ils constatent sur son territoire, il revient sur l'intervention des opérateurs lors des raccordements et des armoires qui sont détériorées. Il regrette que la plupart des personnes associent cette dernière étape à Eure Normandie Numérique et non aux opérateurs.

M. HADIDA rappelle le projet de loi en cours sur ce sujet proposé par M. CHAIZE Sénateur et Président de l'AVICCA.

M. GRAVELLE demande s'il y a d'autres prises de paroles, il n'y en a pas.

M. GRAVELLE remercie les membres du Bureau pour leur participation.

La séance est levée à 15h50.